

France-Le Chambon-Feugerolles: Commissioning of heating installations

OJ S 66/2014 03/04/2014

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: OPAC de l'Ondaine

Postal address: 3 rue Charles Baudelaire, BP 56

Town: Le Chambon-Feugerolles Cedex

Postal code: 42501

Country: France

Contact person: Service marchés

For the attention of: Damien Paris

E-mail: d.paris@oph-ondaine.fr

Telephone: +33 477405577

Fax: +33 477564638

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.oph-ondaine.fr>Address of the buyer profile: <http://www.marches-securises.fr>Electronic access to information: <http://www.oph-ondaine.fr>Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://www.marches-securises.fr>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Girus Ingénierie

Postal address: 24 rue Desnot

Town: Vaulx-en-Velin

Postal code: 69120

For the attention of: Patrick Baudenon

E-mail: p.baudenon@girus.fr

Telephone: +33 437452929

Fax: +33 437452930

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other: EPIC

I.3. Main activity

Other: Bailleur social

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Marché de fourniture de chaleur et d'exploitation de l'ensemble des installations collectives de chauffage et d'eau chaude sanitaire du parc locatif sous gestion de l'OPH de l'Ondaine

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

Main site or place of performance: Patrimoine de l'OPH de l'Ondaine, 42500 Le Chambon-Feugerolle.

NUTS code FR715 Loire

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Marché de fourniture de chaleur et d'exploitation des installations collectives de chauffage et d'eau chaude sanitaire du parc locatif de l'OPH de l'Ondaine. Il sera associé au marché une clause de résultat (contrats MTI) et la prise en charge en garantie totale des équipements de production et de distribution de la chaleur pour les usages chauffage et eau chaude sanitaire.

II.1.6. CPV code(s)

50721000 Commissioning of heating installations, 50531100 Repair and maintenance services of boilers, 09123000 Natural gas, 71314000 Energy and related services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le périmètre du marché porte sur 19 sites totalisant 957 logements et 62 000 m², majoritairement implantés sur la commune de Chambon-Feugerolles.

Les prestations d'exploitation en chaufferies seront étendues à l'ensemble des équipements hydrauliques et connexes nécessaires à la production et à la distribution de la chaleur :

- usage chauffage,
- réseaux de distribution secondaire, émetteurs, hydraulique associée,
- GTC/GTB/GMAO ; armoires électriques CF/CF en chaufferies; équipements de sécurité,
- installations de production d'ECS centralisée, décentralisée, solaire, maintenance préventive légionellose.

Les quantités annuelles de chaleur pour les usages chauffage et la production d'eau chaude sanitaire sont évaluées à titre indicatif à hauteur de 11,5 Gwh PCS.

Date prévisionnelle de prise en charge des installations : 1.8.2014.

Durée du contrat : à compter de la signature du marché 8 ans et 5 mois.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Le pouvoir adjudicateur a la faculté de passer des avenants ou des marchés complémentaires au cours de l'exécution du marché en fonction des évolutions d'usage du patrimoine immobilier ; du niveau de performance des équipements de production et de distribution de la chaleur et des programmes de restructuration thermique du patrimoine bâti.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 101 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

En cas de demande d'avance le versement de celle-ci est conditionnée à la constitution d'une garantie à première demande dans les conditions prévues par le CCAP.

Retenue de garantie à 5 % pouvant être remplacée par une garantie à première demande.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Financement sur la base des fonds propre et de fonctionnement de l'OPH de l'Ondaine.

Paiement sous 30 jours par virement administratif conformément à l'article 98 du CMP et selon les règles de la comptabilité publique.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Candidat individuel ou groupement solidaire ou conjoint avec solidarité du mandataire.

Il est interdit à un même candidat de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements. A défaut, de telles offres seront rejetées.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: chaque candidat, qu'il réponde seul ou en groupement, devra transmettre :

— une lettre de candidature et déclaration du candidat : formulaires Dc1, et Dc2.

Si besoin, déclaration de sous-traitance.

— la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire,

— les pouvoirs d'engager la société de la personne signataire.

Les formulaires sont téléchargeables sur le site :

http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/NOTI/daj_noti.htm

Dûment complétés et signés.

En cas de groupement, les documents mentionnés au présent paragraphe doivent être fournis par chaque membre du groupement.

Le récépissé de visite obligatoire.

Les capacités techniques, professionnelles et financières des membres seront appréciées globalement.

Les candidats établis ou domiciliés hors de France produiront tout document ou déclaration sur l'honneur attestant de leur régularité au regard des règles nationales énoncées ci-dessous ou, le cas échéant, au regard de règles d'effet équivalent aux règles nationales énoncées ci-dessous.

L'ensemble des pièces de la candidature et de l'offre devront être rédigé en langue française.

Si les documents transmis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Dans le cadre de sa candidature et de son offre, le candidat présentera l'ensemble des pièces dans les conditions exigées au règlement de la consultation.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: chaque candidat, qu'il réponde seul ou en groupement, devra produire :

- une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, les services objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles,

- preuve d'une assurance pour les risques professionnels ou déclaration appropriée de banques.

Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire, pour justifier de sa capacité financière, l'un des documents, il peut prouver sa capacité financière par tout autre document approprié.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Chaque candidat, qu'il réponde seul ou en groupement, devra produire :

- présentation d'une liste des principales prestations d'exploitation et de gestion de contrats complexes dans le secteur de l'habitat social, de la production d'ECS solaire, effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant la nature du marché, le montant, la date et le destinataire public ou privé. Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies,

- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pour chacune des 3 dernières années,

- une présentation des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité de son entreprise,

- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre cet opérateur et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Le candidat doit donc produire les mêmes documents concernant les opérateurs économiques que ceux qui sont exigés de sa part par le pouvoir adjudicateur.

En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix. Weighting 60
2. Valeur technique de l'offre. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

12.5.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Les modalités de remise des candidatures et offres sont précisées dans le règlement de la consultation.

Une visite obligatoire avec remise d'un récépissé est prévue le 23.4.2014 à 9:00 avec comme point de rendez vous le siège de l'OPH de l'Ondaine, 3 rue Charles Baudelaire, 42500 Le Chambon-Feuergolles.

Les renseignements techniques pourront être obtenus auprès de l'AMO : Girus Ingénierie, contact M. Baudenon, tél. +33 437452929, courriel: p.baudenon@girus.fr

Le détail des deux critères de sélection est exposé dans le cadre du règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 31.3.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Lyon

Postal address: 184 rue Duguesclin

Town: Lyon Cedex 03

Postal code: 69433

E-mail: greffe.ta-lyon@juradm.fr

Telephone: +33 478141010

Fax: +33 478141065

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Lyon

Postal address: 184 rue Duguesclin

Town: Lyon Cedex 03

Postal code: 69433

E-mail: greffe.ta-lyon@juradm.fr

Telephone: +33 478141010

Fax: +33 478141010

VI.5. Date of dispatch of this notice

31.3.2014